



Société Coopérative d'Intérêt Collectif Nouveau Monastère

SA à capital variable

54, place de l'Eglise-Temple, Le Village, 26150 SAINTE-CROIX

530 053 495 RCS de Romans

RAPPORT DE GESTION du CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCICE 2024

Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 avril 2025

Mesdames, Messieurs, Chères amies, chers amis,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'à l'article 24.2.2 des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Nous vous précisons que le cabinet **GRAVIR CONSEIL** a été missionné pour réaliser les états comptables de l'année écoulée.

M. Sachet, Commissaire aux Comptes du cabinet F.D.A. Consultants, vous donnera par ailleurs lecture de ses rapports.

Pour votre information, il a été tenu à votre disposition tous les documents prescrits par la loi, à savoir : le bilan, le compte de résultat, l'annexe, le texte des résolutions soumises à votre approbation, les rapports du Commissaire aux comptes.

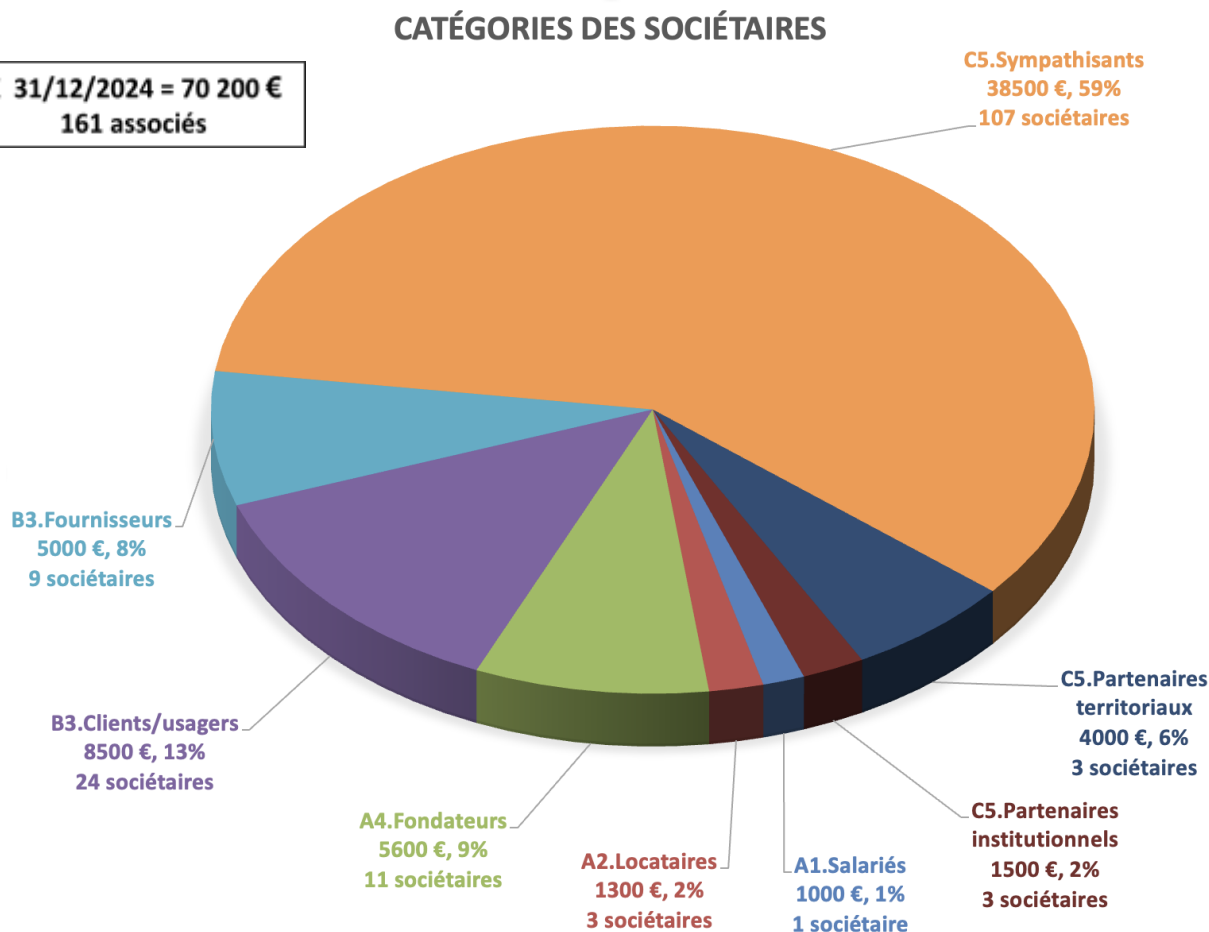
1. Sociétariat : composition et évolution

Au 31/12/2024 :

Le capital social de la SCIC était de **70 200 €**, le capital était composé de **702 parts** pour **161 sociétaires**.

Au 12/04/2025 :

Après les remboursements de parts qui vous seront présentés ci-dessous, le capital social de la SCIC sera de **68 800 €**, composé de **688 parts** pour **160 sociétaires**.



Mouvements Entrées-Sorties de sociétaires validés par le Conseil d'Administration :

- 6 pertes d'associés suite à l'AG 2024 : Deuxième moitié de remboursement de parts en mai 2024.

Sorties d'associés	Catégorie	Part	Date
Decuber Lieve	C5.Sympathisants	1 part 100€	08/05/2024
Feyaert Fons	C5.Sympathisants	1 part 100€	08/05/2024
Mengoni Jean-Claude	B3.Fournisseurs	2 parts 200€	08/05/2024
Mouchbahani	C5.Sympathisants	4 parts 400€	08/05/2024
Zahnd Dominique	C5.Sympathisants	1 part 100€	08/05/2024
Zahnd Etienne	C5.Sympathisants	1 part 100€	08/05/2024
TOTAL		- 10 parts 1 000€	

+ 10 nouveaux associés depuis l'AG 2024 :

Entrées 2024 et 2025	Catégorie	Part	Date
Alauze Françoise	C5.Sympathisants	1 part 100€	
Combet Odile	C5.Sympathisants	1 part 100€	
Dupraz Stéphanie	C5.Sympathisants	1 part 100€	
Flandrin Marie-Christine	C5.Sympathisants	1 part 100€	
Fulchiron Guillaume	C5.Sympathisants	1 part 100€	
Le Moal Jean-Jacques	C5.Sympathisants	1 part 100€	
Lelong Anne-Claire	C5.Sympathisants	1 part 100€	
Richaud Marie-Christine	C5.Sympathisants	2 parts 200€	
Schmitt Annick	C5.Sympathisants	1 part 100€	
Tournillon Nathalie	C5.Sympathisants	1 part 100€	
TOTAL		+ 11 parts 1 100€	

+ 1 apport de parts complémentaires par un sociétaire déjà existant :

Apport de parts	Catégorie	Part	Date
De Blois Marie-Laure Association Chantraine	B3.Clients/usagers	2 parts 200€	
TOTAL		+ 2 parts 200€	

- Demandes de remboursement de parts à effectuer après l'AG 2025 :

Avec perte de qualité de membre associé :

Remboursement de parts	Catégorie	Part	Date
Association Ouishare Roumau Samuel	B3.Clients/usagers	2 part 200€	
TOTAL		- 2 parts 200€	

Sans perte de qualité de membre associé :

Remboursement de parts	Catégorie	Part	Date
Guillet Alain	C5.Sympathisants	2 parts 200€	
Robinne Bruno	C5.Sympathisants	5 parts 500€	
Robinne Marie-Thérèse	C5.Sympathisants	5 parts 500€	
TOTAL		- 12 parts 1 200€	

Nous tenons à votre disposition la liste complète sur demande.

A tout moment vous pouvez **souscrire de nouvelles parts au capital** à l'aide du bulletin de souscription joint téléchargeable sur la rubrique SCIC de notre site www.le-monastere.org.

Titres participatifs : Au 31/12/ 2024, 21 porteurs avaient souscrit pour 11 600 euros de titres participatifs.

Monsieur Jean-Paul Hugand, porteur de 6 titres, pour un montant de souscription de 300€ est décédé en 2024. Ces titres seront cédés à son épouse Madame Colette Hugand, elle-même porteuse de 6 titres après approbation de l'AG 2025.

2. Rapport d'activité 2024

2.1 EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Le Monastère a de nouveau accueilli une grande diversité de groupes, tant par leurs thématiques que par la nature de leur organisme. Nous entretenons des relations de partenariat avec certains groupes avec notamment des conventions signées sur plusieurs années.

Nos hôtes nous ont fait de nombreux retours positifs, notamment sur la qualité du service et de l'accueil, ainsi que sur la créativité et la qualité de la cuisine. La proximité avec l'équipe et sa disponibilité, que ce soit pour répondre à des besoins ou simplement échanger, sont très appréciées. Un savant mélange entre professionnalisme et simplicité qui permet de proposer un accueil de qualité.

Point sur la démarche tarifaire auprès des groupes

Au sortir de l'assemblée générale 2024, plusieurs actions étaient annoncées. Nous avons travaillé durant la saison sur la refonte de l'offre commerciale et avons revu l'ensemble des tarifs. Ce travail a été mené avec Stéphanie et présenté lors de différents conseils d'administration.

En tenant compte des différentes hausses nous avons établi un point d'équilibre sur la base de 6000 nuitées en pension complètes(nombre de nuitées en 2023)

	2024		2025						
	prix HT	prix TTC	prix HT	Prix TTC	augmen tation	Prix TTC	augmen tation	Prix TTC	augmen tation
	prix 2024		prix normal			remisé 5%		remisé 8%	
chambre PC	66,36 €	73	81,36 €	89,50 €	23%	85,03 €	16%	82,34 €	13%
chambre DP	57,27 €	63	65,00 €	71,5	13%	67,93 €	8%	65,78 €	4%
tente PC	57,73 €	63,5	71,62 €	78,78	24%	74,84 €	18%	72,48 €	14%
tente DP	49,09 €	54	55,25 €	60,78	13%	57,74 €	7%	55,92 €	4%

Les hausses appliquées sur les devis 2025 sont donc de l'ordre de + 23 %. La PC augmente de 16.50 € pour arriver à un prix de 89.50 €.

Concernant les groupes habituels, nous avons donc dès leurs venues en 2024 à Ste croix abordé la situation de la Scic et ce point tarifaire en vue de leurs séjours en 2025. Nous étions sur des pistes de travail mais nous avons préparé le terrain.

Cet hiver, je me suis rendu en Belgique pour visiter les différents groupes flamands. J'ai pu échanger avec eux sur l'impact de l'inflation sur leur activité. Certaines structures sont en difficulté et constatent des coupes budgétaires dans leurs subventions.

J'ai donc présenté la politique tarifaire définie pour 2025 et fait également de même avec nos groupes anglais, français... Exercice délicat mais nécessaire pour pouvoir continuer à exister.

Nous avons trouvé des terrains d'entente pour ne pas être en deçà du point d'équilibre et faire de sorte que cette hausse ne soit pas un frein à la tenue des stages.

Cette année, après un exercice précédent délicat économiquement (résultat de -55 K€) , nous nous étions fixé comme objectif de revenir au plus proche de l'équilibre financier et ce, malgré une inflation qui se poursuit. Cet objectif est atteint.

Nous avons travaillé au plus proche des besoins, avons limité les coûts hors fonctionnement et ajusté la masse salariale au mieux.

Sur l'ensemble de la saison, nous atteignons les 5000 nuitées, l'automne étant encore très timide.

Comme l'année précédente, les groupes accueillis (autant les structures que les participant.e.s) ont fait face eux aussi à la réalité économique : baisse ou suppression des financements (subventions, aides de l'État, etc), désengagement du public et redirection des priorités (liée à une forte inflation et baisse du pouvoir d'achat).

Tous ces facteurs ont eu pour conséquence une forte fluctuation sur l'effectif des groupes annoncés et notamment sur la durée des séjours.

En 2022, l'envolée des prix alimentaires nous avait poussé à anticiper des achats en fin d'année afin d'éviter qu'ils ne pèsent trop lourds sur 2023. Nous avons renouvelé cela en cette fin d'année sur plusieurs produits, ceci générant des stocks beaucoup plus conséquents que les années précédentes.

La gestion demande donc beaucoup d'agilité. L'équipe reste vigilante et travaille activement à trouver des leviers et solutions pour l'avenir (offre de restauration renouvelée, recherche de subventions...).

La boutique a connu une très bonne fréquentation avec 2126 acheteurs et 16195 produits vendus. Le CA boutique comprend les recettes de ventes à la boutique plus les recettes de courts séjours encaissés directement à l'accueil. La hausse sur la partie court séjour et vente en boutique (+8.3K€) avec un chiffre d'affaires de plus de 55 K€ (augmentation par rapport à l'an dernier malgré un contexte de pouvoir d'achat tendu) laisse une marge finale d'environ 18%. Le panier moyen a lui fortement baissé (31 € en 2023 contre 28.03 € en 2024) à contrario le nombre de ventes a été beaucoup plus important. Les acheteurs réservant leurs achats sur des produits consommables et de bien-être de préférence.

Le résultat final (vente de séjours + boutique) bénéficiaire de 1 067 € annonce un équilibre de l'activité 2024

L'accueil en séjour a enregistré près de 5000 nuitées avec une ouverture du site de mi-mars à début décembre.

Le chiffre d'affaires est de 488 K€ en 2024 contre 418.80 k€ HT en 2023 soit une hausse de 16.5% (+69 K€)

Le résultat à l'équilibre en 2024 s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs positifs et négatifs impactant l'activité économique :

> Augmentation du CA de 70 K€

Malgré cela, nous avons subi cette seconde année d'inflation sur de nombreux produits.

> L'inflation des matières premières et des énergies

> La hausse de charges sociales

> Le démarrage du projet chaudière bois déchiqueté et les premiers « loyers » + la mise en réserve de la chaudière fuel avec un stock de carburant

2.2 L'ÉQUIPE

Pour assurer l'ensemble des missions d'accueil : service, ménage, entretien, plonge, cuisine, commercial, administratif, vente, communication, entretien des jardins et animation de la vie woofing, l'équipe de salariée était constitué de 14 personnes (7.5 ETP) au plus fort de la saison.

Frédéric, Stéphanie, Zohra (temps plein) et Lise-May (60 H/mois) sont en CDI.

Depuis décembre 2022, Zohra est en arrêt de travail, en arrêt maladie de longue durée. Nous sommes attentifs à l'évolution de ses problèmes de santé et gardons un contact régulier avec elle.

Nous sommes toujours dans l'attente de savoir quand son contrat prendra fin. Pour le moment, elle fait toujours partie de l'effectif.

Plusieurs salariés en CDD de 6 à 8 mois en 2023 sont revenus en 2024.

Ainsi nous avons retrouvé Monika et Fatima, des fidèles, Véronique pour la 4ème et Pietro pour leur troisième année, Louise, Arielle et Willie pour leur seconde saison. Nous avons également accueilli Audrey, Jean et Mathilde pour une première expérience au monastère. Tous reviennent en 2025, preuve que la saison leur a plu! Encore une fois les retours clients sont très positifs tant sur la qualité de l'accueil, la propreté des locaux et les repas. Nous souhaitons remercier toutes et tous de l'implication et de leur souci à rendre les séjours de nos hôtes des plus agréables !

Equipe salariée 2024



2.3 LA VIE DE LA SCIC

Lors de la dernière Assemblée Générale, c'est à un conseil d'administration de 8 personnes que vous avez confié la suite du travail de mise en œuvre des orientations et de l'animation de la vie coopérative.

Un Conseil d'Administration qui s'est réuni à **8** reprises depuis l'AG du 06 avril 2024, composé de:

**Madline RUBIN – Présidente,
Stéphanie Dupraz,
Frédéric Sauvage,
Jean Jacques Magnan,
Marguerite Lucas (représentante de Valdequint).**

**Lise-May Viment – Les Fleurs de May,
Alain Vincent – SAS ACOPREV,
Michel Leclercq,
Alexandre Cardin,**

Alexandre Cardin a suivi à distance et en audio les conseils d'administration car il se trouvait dans l'ouest de la France. Cette expérience a été appréciée et n'a pas été un frein à sa participation.

Trois personnes ont souhaité le jour de la dernière AG se proposer au CA, Sophie-Claire Catherineau, Fanny Mazure et Pierre-Antoine Landel. Nous les avons accueillis lors des différents CA en tant qu'observateurs sans droit de vote aux décisions. Cette période d'immersion permet de voir comment se vit la Scic dans sa gouvernance et laisse un temps de réflexion avant de s'engager sur un mandat de 3 ans

**Nous avons toujours à cœur d'accueillir de nouvelles personnes
pour venir étoffer et enrichir le Conseil d'Administration !**

Evolution de la composition du Conseil d'Administration:

- ☐ Renouvellement de mandat en 2024 :

Michel Leclercq
Association Valdequint

- ☐ Départ

RAS

- ☐ Présidence : Madline Rubin

- ☐ Arrivées possibles soumises à l'AG :

Fanny Mazure
Pierre-Antoine Landel
Marie-Christien Flandrin
Sophie-Claire Catherineau

Il est important de noter que la vie coopérative du lieu s'appuie sur la mobilisation de centaines d'heures de volontariat notamment dans les commissions, qui se vivent comme un échange. Merci à tous !

★ Actions culturelles

L'Ancien Monastère présente depuis plus de 11 ans spectacles, concerts, expositions. Les bénévoles de la commission culture peaufinent ainsi chaque année un programme culturel de qualité. Une dynamique qui renforce l'objectif de la société coopérative qui anime ce site d'exception : faire de ce lieu patrimonial de 9 siècles d'histoire un espace ouvert et vivant, ancré dans son temps et son territoire.

La **commission culture** interagit avec les artistes qui exposent et présentent du spectacle vivant. Elle poursuit les passerelles avec des acteurs culturels locaux et assure les accueils de spectacles et d'expositions.

Cette année encore les murs du Monastère ont pu être habillés de magnifiques œuvres picturales et photographiques, que bon nombre de visiteurs.euses ont pu apprécier. Profitant parfois de la présence des artistes, de belles occasions d'aller à leur rencontre et d'en apprendre un peu plus sur leur démarche artistique. Nous avons également assisté à différents spectacles, cirque pour enfants, concerts de musiques variées, projection discussion autour du Gypaète barbu, nous en avons eu pour tous les goûts.



Cela devient désormais une tradition, nous avons cette année accueilli le Festiwild, festival autour de l'humain et la nature qui a lieu tous les 2 ans depuis 2018.

Sous le parrainage de Vincent et Michel Munier, nous avons réuni le temps d'un week-end, 12 expositions, 2 événements sonores et proposé 15 spectacles, 10 conférences, 7 projections-conférences et 4 tables rondes. Un régal pour les visiteurs nombreux, petits comme grands.

Comme d'habitude la journée du vendredi était réservée aux scolaires, environ 150 élèves ont pu parcourir les expositions et participer à des ateliers.



L'une des expositions présentée est un décor mural en terre et en chaux qui a été réalisé durant la durée du week-end par Aline Gayou sur notre nouvelle chaudière bois déchiquetée. Ce décor, œuvre semi-éphémère, évoquant la rivière Drôme et ses habitants animaux, égaye le bâtiment avant que celui-ci ne soit recouvert par de la végétation.

Le Monastère a accueilli pas moins de **plusieurs résidences** d'artistes cette année.

Parmi elles, **Sammy Decoster** pour un travail d'enregistrement guitare et bande sonore... **Timothée Quost**, trompettiste de renom est également venu, accompagné d'un trompettiste suisse, pour deux semaines de travail expérimental avec une sortie de résidence croisée avec les élèves du conservatoire de musique de Lyon.

La **nouvelle programmation pour la saison 2025** avec 7 expositions et quelques 6 spectacles... La commission culture grandement renouvelée (5 nouvelles personnes) a travaillé à la sélection des nombreuses candidatures qui nous sont parvenues.



★ La transition énergétique... c'est parti !

La **commission bâti** a été très active sur cette année 2024 !

En effet les deux projets validés lors de l'exercice précédent ont vu le jour durant le 1er semestre 2024.

Nous sommes heureux de vous dire que :

- La SCIC DWATTS à implanté la chaudière à bois déchiqueté dans le parc de l'ancien monastère. Celle-ci est opérationnelle depuis le mois d'avril et nous sommes heureux de vous annoncer que la chaudière fuel s'est éteinte, nous espérons pour toujours.
- Côté production électrique, La SAS ACOPREV à fait intervenir deux coopératives (Boiscop et Hélioscop) pour la réalisation des ombrières photovoltaïques. 130 m2 de panneaux ont été installés et la production est effective. Le chemin vers l'autonomie électrique est en chemin !

De plus l'ensemble des 56 radiateurs en fonte de la structure ont été équipés de robinets thermostatiques permettant ainsi de réguler les espaces de chauffés pièce par pièce, espace par espace. Les clients peuvent aussi moduler le besoin dans leurs chambres.

★ Jardins

La **commission jardins** est active tout au long de l'année notamment par le biais de chantiers participatifs

L'entretien des jardins et du parc se fait en majorité grâce aux bonnes volontés d'ici et d'ailleurs...

- Des agriculteurs, habitants et entrepreneurs du Diois nous rendent service et prêts de matériels tout au long de l'année, c'est notamment le cas de Simone Clément qui nous prête sa machine à casser les noix et son tracteur tondeuse, André Poulet qui nous donne régulièrement des coup de main avec son tracteur, Rémy Chauvin qui est intervenu avec sa mini-pelle, Bernard Metton qui vient régulièrement avec tronçonneuse et débroussailleuse, et Guillaume Fulchiron vient souvent avec son appareil-photo immortaliser l'enthousiasme des bénévoles.
- Une **vingtaine** de wwoofeuses et wwoofeurs ou work_away (en moyenne 2 par semaines de fin mars à décembre) se sont succédés, soit environ 480h d'apprentissage et de travail dans les jardins, de cueillette ou de transformation de plantes et fruits pour la cuisine, de petit bricolage. Ils passent environ 20h par semaine sur les jardins du monastère et une matinée toutes les semaines ou tous les 15 jours selon les besoins se passe à l'extérieur afin de découvrir une activité pouvant les intéresser dans le cadre de leurs projets personnels ou d'aller à la rencontre d'habitants.
- Des bénévoles viennent prêter main forte tout au long de l'année et surtout en fin et début d'année lors de chantiers participatifs. En 2024, nous avons pu compter sur 130h de bénévolat en plus du wwoofing avec une dizaine de bénévoles venus prêter main forte.
- Cette année encore, l'OFAJ (Office Franco-Allemand de la Jeunesse) nous a aidé sur une demi journée, lors de leur séjour au monastère. Une vingtaine de jeunes se sont répartis, soit dans les jardins, soit sur la préparation de poires pour en faire des compotes, soit sur le décrochage de l'exposition de Bernadette Gilbertas et Olivier Grunewald installée dans le parc pendant et après le Festiwild.
- Le partenariat sur les jardins se poursuit avec Les Fleurs de May. En contrepartie de la mise à disposition d'espaces pour développer son activité de création de produits (tisanes, sirops, alcoolatures), de visites guidées et d'ateliers autour des plantes, elle donne du temps sur les jardins (300h/an). Cette année, en particulier, ce partenariat a permis d'obtenir une subvention pour la plantation de 180 mètres de haies.
- Brebis de Paruel et chevaux de Vachère-en-Quint continuent à nous prêter main forte sur le débroussaillage et la tonte.

L'année 2024 a été axée principalement sur la poursuite des cheminements derrière le jardin botanique et l'aménagement du parking.

Étant accompagnés par l'ADAF (Association Drômoise d'Agroforesterie), une opportunité s'est présentée à nous en avril afin d'obtenir des subventions pour la plantation de haies, ce qui correspond à l'un des axes qui avait été retenu lors de nos réflexions sur le futur des jardins en 2022.

Après visite du terrain, choix des essences pour le parc et discussion avec des paysagistes, nous avons déposé un dossier en août auprès de l'association Des enfants et des arbres afin d'obtenir un financement pour planter les haies avec les élèves de l'école Sainte-Croix.

En septembre, nous avons pu organiser des temps d'échanges avec Christian, l'instituteur de l'école et les enfants. Lise-May est allée en classe pour présenter le projet et les enfants sont passés régulièrement au monastère pour suivre l'avancement des travaux de préparation du sol.

La plantation en elle-même est prévue en 2025.

Autres réalisations de 2024,

L'espace de plantation pour la restauration a été augmenté avec la fabrication d'un potager en trou de serrure à l'arrière des cuisines qui nous permettra de cultiver plus d'aromates et fleurs comestibles facilement accessibles pour les cuisiniers.

Une réflexion autour des différents espaces de pâturage a été réalisée et se poursuit avec l'équipe de gestion, pour répondre aux différents besoins du lieu : accueil des groupes sous tente, activités des groupes sur les terrasses, besoin d'animaux pour entretenir les lieux, envie d'augmenter les surfaces de plantation.

Quel besoin pour 2025?

Grâce au projet réalisé en 2022, nous avons une direction et beaucoup de mains viennent nous aider à les réaliser tout au long de l'année. Cependant, nous avons besoin de personnes dans la commission jardins pour poursuivre et alimenter cette réflexion.



★ Bien-Être

En 2024, les **demandes de massages** ont été nombreuses et ce soin bien-être a été apprécié par les hôtes.

Fanny Mazure et Lise-May Viment, en convention avec la SCIC Nouveau Monastère, proposent ce service, en priorité pour les clients du Monastère mais accueillent également des personnes extérieures aux groupes.

La commission Bien-être va réfléchir en 2025 à de nouveaux projets, notamment à élargir l'offre et faire connaître et faciliter l'accès au lieu pour les personnes du Diois.

2.4 BILAN CHIFFRÉ

Evolution de l'activité chiffrée de la SCIC Nouveau Monastère HT

Globalement, l'année 2024 a enregistré **5000 nuitées en séjours de groupes** (contre 5456 en 2023), générant un **chiffre d'affaires de 488 K€ (+ 16.5 % / 2023)** qui comprend également **55,4 K € (+ 17 % / 2023)** de **vente de marchandises (via la boutique vitrine du terroir, court séjour et buvette)**.

Les **matières premières pour la cuisine et de marchandises** représentent un coût de **101 352 €** donc stabilité par rapport à l'exercice précédent (+ 0.5 %). Le taux de marge globale a augmenté de 4 points avec 80,17 % soit une hausse de 84 K€

La production immobilisée est beaucoup plus importante du fait des gros travaux engagés sur l'hiver 2024 concernant l'implantation de la chaudière et des ombrières et de l'investissement que cela a engendré.

Les charges de fonctionnement (hors salaires) se sont élevées à **97 309 €**.

Le poste des **impôts et taxes** est en baisse de - 7.4 % soit un montant total de 7839 K€, elle comprend la **taxe d'apprentissage**, la **formation continue** et la **taxe foncière** reprise par la SCIC.

Les besoins en ressources humaines ont représenté **217 979 212 € (+ 5.7% / 2023)** de **salaires et 56 630€ (+ 39.5 %/2023)** de **charges sociales**.

L'augmentation des charges sociales s'explique par des primes de précarité et des taux horaires plus importants et donc moins de réduction fillon notamment). Un point de vigilance sera porté sur cet aspect en 2025.

Pour information Zohra Ettaghi est toujours salariée de la Scic, son licenciement n'est pas encore envisagé dans l'attente de la décision de Caisse d'assurance maladie. Celle-ci cumule toujours 2.5 jours de congés par mois...

La **dotation aux amortissements** a représenté **35 200€** en rapport avec les investissements réalisés cette année) + la part d'investissements structurels des années précédentes. Elles sont légèrement en baisse de 3.5 %.

La partie subvention correspond à la reprise de la subvention d'investissement, la **quote-part de cette subvention régionale pour 8 664€** (qui n'est plus inclus dans les produits exceptionnels).

Après dotations aux amortissements et provisions réglementaires et justifiées, le **résultat d'exploitation** ressort à 2964 € contre - 54 K euros en 2023. Cette hausse de 105.5 % s'explique par la hausse de la marge – la hausse des charges de personnel soit +57 222 €

Le **résultat financier** est de – 2 166€. Il comprend les intérêts d'emprunt et de titres participatifs.

Ainsi, après résultats financier et exceptionnel, le compte de résultat fait apparaître un résultat net bénéficiaire de + 1067 €.

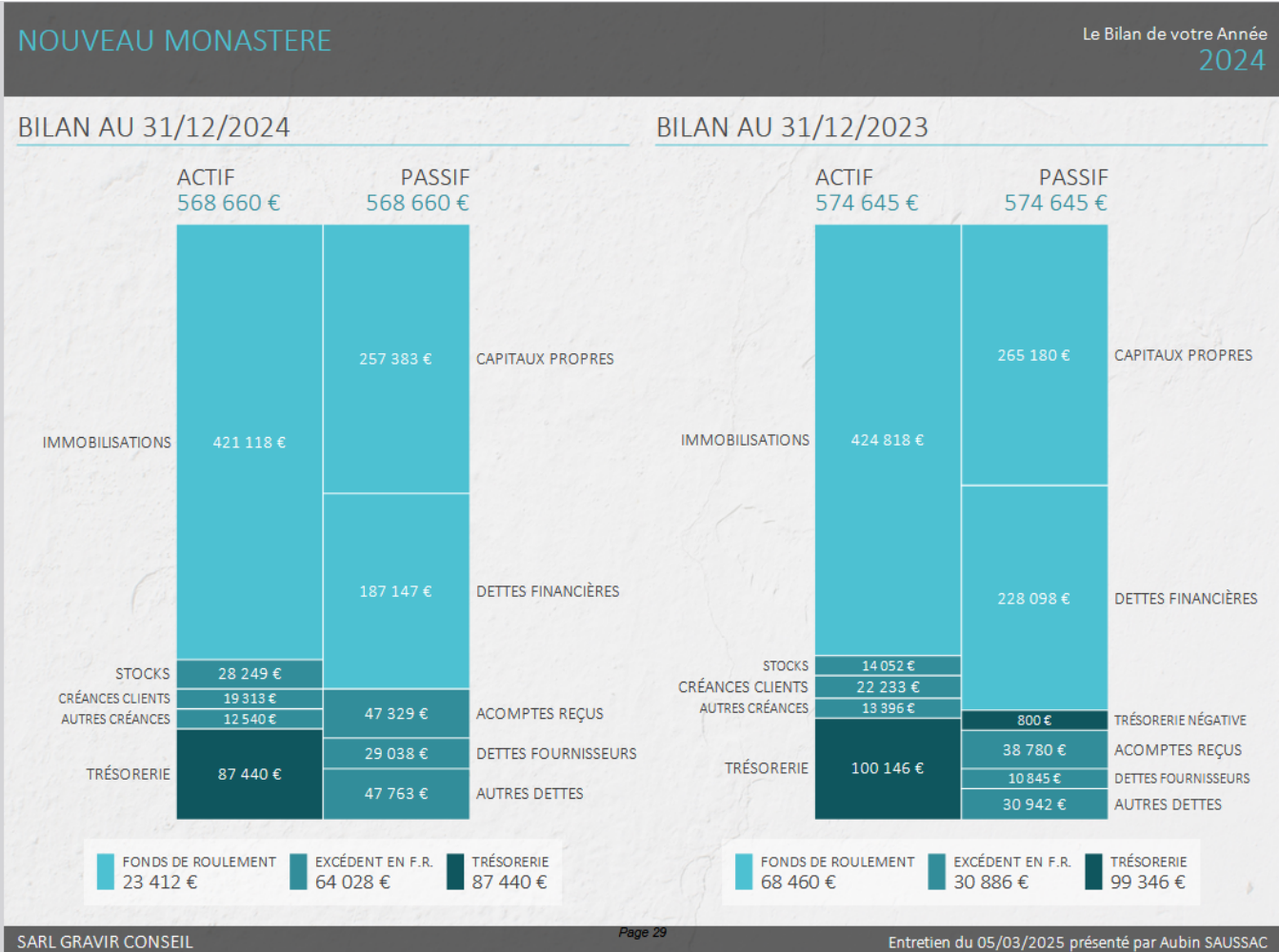
Intérêts au capital versés au cours des trois derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons n'avoir distribué, au titre des trois derniers exercices, aucun dividende.

Rapport sur l'activité des filiales

Notre société ne possède aucune participation représentant plus du vingtième du capital social d'une autre entreprise.

BILAN ET ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE



Au global, la **trésorerie générée** par la structure est de **28 081 €** sur l'exercice 2024. C'est la capacité d'autofinancement de la structure.

Déduit ensuite des besoins de remboursement du capital emprunté pour 40 951 €, et d'investissement à hauteur de 31 227 €, le **solde de trésorerie au 31.12.202** était de **87 440 €**.

La trésorerie est suivie de près avec le **remboursement du PGE** qui a démarré en 2024. L'évolution tarifaire va permettre de reconstituer celle-ci.

2.5 RÉSEAU ET PARTENARIATS

Dans l'esprit de la coopérative apprenante plusieurs actions formations - informations ont été menées, initiées :

Une formation " bienvenue en SCIC " a été mise en place à l'ancien monastère par Sacha Guilherault de l'URSCOP. Plusieurs structures coopératives drômoises ont pu faire bénéficier à leurs salarié(e)s ou sociétaires pendant ces deux journées. Etaient présents la SCIC DWATTS, La SCIC LA CARLINE, LA SCIC La Fabrique De Poteries De Cliousclat et la SCIC Nouveau Monastère avec 3 représentants (1 salariée et 3 administrateurs)

Représentation - Réseaux - Partenariats

Comme contribution à sa dynamique coopérative la SCIC a poursuivi sa démarche de partenariats et réseaux :

La SCIC, par l'intermédiaire de son directeur, est représentée dans différentes instances régionales comme réseau des hébergeurs SCOP avec des rencontres trimestrielles pour échanger sur nos problématiques respectives et réfléchir aux leviers à mettre en place face à la situation conjoncturelle et aux problématiques d'emplois...

A l'échelle de la vallée, nous participons à des rencontres informelles des scics du territoire ou nous pouvons débattre de problématiques communes (le logement pour les salariés de nos coopératives, le sociétariat et l'engagement coopératif)

Nous sommes présents sur le réseau des éco-hébergeurs avec notamment des rencontres autour des éco-gestes et des actions à mener sur nos structures et échanges de bonnes pratiques.

Mouvement coopératif

Il est intéressant de rappeler que le mouvement des SCOP et SCIC progresse, et nous participons à son essaimage ainsi qu'à la connaissance des mouvements coopératifs d'autres pays d'Europe.

Le mouvement national et régional se structure et réaffirme les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire pour répondre aux défis actuels notamment via des actions de plaidoyer.

Cooproutte : les routes européennes de la coopération

Le programme appelé «COOPROUTE» vise à créer une route européenne des coopératives. Les volontaires des coopératives participantes de Rhône-Alpes ont organisé des voyages d'études depuis 6 ans à la rencontre d'initiatives coopératives à travers l'Europe.

Cette année de la cadre d'un projet Erasmus + , nous avons pu accueillir des délégations espagnoles et italiennes (qui nous avaient précédemment reçu) et avec la Scop Ardelaine , la Scic nouveau Monastère à organiser un voyage de structures sur la Drôme et l'Ardèche. Nous avons pu montrer, durant 5 jours, à nos amis de nombreux projets comme la Scic l'avant-poste, la Scic Dwatts, la Scic la Carline et bien entendu la Scic nouveau monastère. Puis en Ardèche des rencontres avec des biocoop, le moulinage de Chirolles, Ardelaine...

Depuis, une délégation franco-italienne s'est rendu en Espagne afin de travailler sur les fondations de ces routes et transmissions de savoirs.

3. Perspectives et Orientations

3.1 PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ 2025

Les perspectives de séjours pour cette saison sont plutôt conformes à l'année précédente avec un planning déjà bien rempli. Déjà plus de 560 000 € de devis émis avec un taux de transformation de l'ordre de 60 %. Au 30 mars 2025, nous avons plus de 300 000 € de devis validés et presque 68% de l'objectif prévisionnel de chiffre d'affaires 2025 (550 k€ TTC) sont d'ores et déjà assurés (devis émis et en cours de négociation). De quoi espérer une année positive si tant est que les achats et les charges ne s'alourdissent pas démesurément. Le prévisionnel d'accueil laisse apparaître à quantité et type d'accueil similaire un écart de chiffre d'affaires supérieur correspondant aux hausses appliquées.

Estimation CA avec comparatif année 2024-25 sur mm base de nuitées et type d'accueil (Pension complète)			5000 nuitées en 2024		
	CA réalisé 2024 sur 5 000 nuitées	hausse € moyenne	CA prev 2025 sur 5000 nuitées	CA prev 2025 sur 4500 nuitées	CA prev 2025 sur 4000 nuitées
groupes anciens (40 % du CA accueil)	176 603 €	21%	214 398 €	214 398 €	214 398 €
groupes nouveaux	255 397 €	23%	314 138 €	282 724 €	226 179 €
Total CA	432 000 €		528 536 €	497 122 €	440 578 €
ecart € / 2024	equilibre		96 536 €	65 122 €	8 578 €
ecart % /2024			22%	15%	2%

Plusieurs leviers envisagés ont été actionnés et des actions -projet sont en perspectives :

- **La hausse des tarifs prévision sur le CA 2025 va engendrer un CA plus important et un résultat de fait significatif.**
- **Réorganisation en cuisine avec un trio aux manettes**
- **Travail sur un projet d'expériences culinaires sur l'arrière saison**
- **Continuer** une politique commerciale plus serrée, plus juste pour la Scic ... Paiement au maximum sur les bases de devis signés quand les effectifs sont inférieurs à ce qui était annoncé. Travail avec les groupes pour les inciter à prendre des assurances annulation.
- **Continuer le travail avec les groupes sur la notion d'engagement** : de leur structure vers la Scic et de leurs stagiaires ou participants vers leurs structures . A leur niveau, les inciter fortement à demander des acomptes pour toute demande de participation en précisant que cet acompte sera automatiquement perdu en cas de désistement.
- **Revoir les menus et leurs compositions** : 1 repas carné et un plateau de fromages sur 3 sur les séjours longs (semaine). Demandes complémentaires possibles à la carte contre supplément de prix par personne facturé.
- **Réflexion sur la mise en place de repas froids** quelques midi demandant moins de personnel.
- **Pistes à l'étude de la mise en application de la licence IV** : possibilité de vendre des apéritifs ou digestifs ...
- **Application de l'offre de repas restaurant** ouvert sur l'extérieur et communiqués via les réseaux sociaux (en place ce mois d'avril sur 2 à 3 journées/semaine) sur les périodes creuses ou ailes de saison. Effectif en sur 3 semaines en avril



- **Développement d'événements de dernière minute** en fonction des opportunités pour créer un apport économique supplémentaire
- **Décalage des débuts de saison:** au regard des demandes parsemées, des coûts de chauffage, des besoins en personnel aléatoire... réflexion sur une concentration des accueils sur période avril-novembre.
- **Remise en place des formules gestion libre** lorsque l'équipe fixe est au minimum en début et fin de saison. A l'étude pour en évaluer les + et-
- **Travail pour augmenter le capital social de la Scic.** Relance auprès des producteurs, des fournisseurs, des utilisateurs pour qu'ils souscrivent des parts ou qu'ils ré-abondent au capital et qu'ils invitent des proches à devenir sociétaires.
- **Travail sur des appels à projet et recherche de financements** générant des subventions.
- **Offre énergie aux bornes de recharge :** Réflexion sur la facturation du coût de recharge électrique de voitures.
- **Masse salariale :** contrat au plus justes / aux besoins

Nous continuons la **formalisation de partenariats** de long terme avec avec plusieurs groupes et certains vont dès ce printemps devenir sociétaires de la Scic et développer des séjours réguliers durant l'année (stage contre-point)

Afin de **continuer d'agir pour la transition écologique.**

Cette démarche s'articule avec une réflexion menée sur des écogestes à développer au sein des pratiques à la fois de nos hôtes mais également de l'équipe salariée (favoriser dans la mesure du possible l'utilisation de produits ménagers naturels, porter une veille sur la consommation d'eau, achat vrac, tri et limitation des déchets, ... Avec le SMRD, nous allons bénéficier d'outils de gestion des consommations d'eau

D'autre part, **un travail de fond et progressif est réalisé auprès des groupes** que nous accueillons, après la **gestion des déchets, la réduction du gaspillage alimentaire**, la consommation d'eau Nous allons cette année axer la sensibilisation sur la consommation électrique.

En effet, nous souhaitons que les visiteurs deviennent acteurs de leur consommation. Nous travaillons avec Legrand Electricite sur des outils interactifs en R&D de gestion de sa consommation.

En attendant le début de la pleine saison, **l'équipe se façonne** avec une grande stabilité et aussi son lot de nouvelles têtes.

Nous retrouverons les fidèles, Monika, Fatima, lise-may et Frédéric

Mathilde, Jean et Audrey ont décidé de revenir pour une seconde saison en polyvalence.

En cuisine une nouvelle organisation va être mise en place avec Willie et Pietro et ce duo va se transformer en trio de base avec la présence de Louise qui passe sur un poste de formation en cuisine. Fatima viendra comme chaque saison compléter cette organisation et ce besoin dans la confection de repas.

Parmi les arrivées, nous sommes heureux d'accueillir Sjoera qui va intégrer l'équipe polyvalente. Sjoera a souhaité postuler comme salariée après avoir connu le monastère par l'angle du woofing à deux reprises ! Elle sera accompagnée de Lucie nouvelle dans le diois pour la saison.

Côté départ et pas des moindres, Stéphanie a décidé de partir pour un nouveau projet pas très loin du Diois. Ceci n'est pas sans conséquences, Stéphanie ayant une place prépondérante dans le fonctionnement du projet. A la fois sur la relation groupe, les devis et la facturation, le côté RH avec les plannings, un oeil et une présence sur la boutique, elle a été dans la coordination du projet de fonctionnement avec Frédéric. Frédéric souhaite vraiment profiter de ce moment pour dire combien il a été agréable d'être à ces côtés et au nom du CA, nous souhaitons vraiment la remercier pour l'investissement donné au projet. Stéphanie part mais ne quitte pas le projet totalement car elle souhaite rester au CA de la Scic pour suivre et apporter son regard sur l'évolution de celui-ci.

Bien entendu, un départ comme celui-ci impacte le fonctionnement, impose un temps de réflexion et entraîne une réorganisation.

Pour cela, Frédéric a décidé, dans une saison de transition, d'opérer une organisation différente. Les missions menées par Stéphanie vont être affectées à plusieurs personnes. Ces personnes cumuleront d'autres missions.

Pour cela 2 personnes rejoignent l'équipe sur cette saison :

A noter le retour d'une personne qui était sur le site il y a déjà 10 ans du temps de l'association "les amis du monastère" ... Stéphane Hugand a émis le souhait de reprendre du service et de se tourner à nouveau vers l'accueil. Il sera, durant cette saison, sur un poste de gestion des plannings (en coordination avec Frédéric), commande et gestion de stock matériel entretien et coordonnera l'équipe polyvalente tout en y participant.

Julia Oliveira, qui a connu le monastère il y a 2 ans via le woofing, vient compléter cette réorganisation avec le secteur gestion relation groupe et lien avec les cuisines (planning ,semainiers des repas, besoins spécifiques...), accueil groupe, présentiel boutique et esprit coopératif. Elle sera en duo avec Frédéric. Durant le mois d'avril un tuilage collectif sera assuré pour la prise de ces deux postes pour s'assurer que les process définis soient bien mis en place ,qqe l'esprit et les valeurs du projet soient bien transmises et qu'il y ait une prise en main des différents outils informatiques.

Le côté social, en lien avec gravir (contrat, mutuelle, masse salariale...) sera assuré par Frédéric

A l'automne , nous ferons un bilan de ce fonctionnement et verront comment cela pourra évoluer sur du moyen et long terme en y intégrant les aspects développement de projets, évolution des missions....

Bon retour pour celles et ceux qui arrivent, et une très belle continuation à celles et ceux qui partent pour de nouveaux horizons !

Encore merci à toutes et tous !

3.2 LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUITE et pas que...

Dans les tuyaux... Faire encore plus d'économie et être de plus en plus autonome en énergie.

Les besoins :

- Nous avons engagé un diagnostic énergie avec la communauté des communes du Diois concernant le souhait de réduire la facture électrique concernant les besoins en cuisine. Ce poste est le plus important en consommation et l'idée de mettre en place des panneaux ECS pour la cuisine devient une évidence et une source d'économie notable....
- Remettre en réflexion la reprise et poursuite des travaux d'isolation thermique du bâtiment avec notamment les quelque 80 fenêtres et portes , isolation intérieure.
- Lancer la mise en application du décret tertiaire pour lequel la scic est concernée. L'objectif atteindre, d'ici 2030, un niveau d'économie d'énergie et de performance énergétique de 40 % par rapport au constat et données de consommation de l'année de référence la plus éloignée de ces résultats. Celle-ci devrait être l'année 2015, année avant l'engagement des gros travaux de toiture et d'isolation sous toiture. Un travail est mené avec écoefficiency et Simon Munoz, expert en efficacité énergétique du bâtiment. Ce décret tertiaire est une obligation d'État à laquelle nous devons nous soumettre sous peine de pénalités.
- Action Eco Hébergeur - action sur les économies d'eau avec des aménagements sur les robinetteries, informations sur la consommation électrique et gestes eco...
- Travail sur le projet de réhabilitation de la salle des Antonins. Définition du projet et chiffrage
- Reprise de la toiture de la tourelle Est du bâtiment
- Travail de fond sur les conventions - massage et jardins (cueillette - transformations - visites pro)
- Réflexion sur l'aménagement d'un local vélo près des ombrières
- Poursuite des aménagements du parc et jardins
- Chantier école sur la salle atelier plantes avec Aplomb
- Evolution des aménagements de l'espace boutique
- Reprise de l'exposition des Antonins
- Signalétique de bord de route à reprendre
- Actions pédagogiques par la LPO sur l'espace refuge
- Les 10 ans de la scic :
 - Edition d'un feuillet sur les 10 ans de la Scic
 - Préparation d'un événement coopératif, festif
 - Conférence autour de la coopération...

4. Communication

Le **site internet** www.le-monastere.org est toujours très visité avec également les sites où nous sommes référencés. La **visite virtuelle** en page d'accueil rencontre un vif succès. Merci à **Guillaume Fulchiron**, qui de plus est devenu sociétaire et très impliqué dans plusieurs commissions.

Le site a subi un toilettage, il a été épuré.

Il a été choisi de limiter 7 rubriques dans le menu.

Nous souhaitons travailler, si les moyens financiers le permettent, sur la création d'un autre support de communication, séparant le côté commercial du côté coopérative et patrimoine. Nous avons également l'envie de développer certains réseaux sociaux comme Instagram.

Le **programme culturel** est diffusé dans toutes les bonnes adresses du Diois et du Val de Drôme, l'information des spectacles et expositions est relayée par les sites www.ladrometourisme.com, www.diois-tourisme.com, le Journal du Diois, la feuille de Quint et sur ensemble ici.fr, ainsi que par ses partenaire RDWA et l'Office de Tourisme du Pays Diois.

Les événements sont annoncés sur le groupe et la **page FB** de l'ancien monastère qui compte plus de **1600 adeptes** qui suivent l'actualité de la SCIC...



5. Projet de résolutions de l'Assemblée Générale

1^{ère} résolution : approbation sur la finalité d'intérêt collectif de la société

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la finalité d'intérêt collectif de la société, approuve celui-ci et tous les actes accomplis.

2^{ème} résolution : approbation des comptes et du bilan de l'exercice 2024

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, et des rapports du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, approuve les comptes et le bilan tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

3^{ème} résolution : affectation du résultat et montant des réserves

L'assemblée décide d'affecter à un compte de Report à nouveau le résultat bénéficiaire de l'exercice 2024, soit + 1067 euros.

4^{ème} résolution : valeur de la part, remboursement anticipé de parts et perte de la qualité d'associé

Il est rappelé qu'en cas de demande de remboursement anticipé de parts, les remboursements s'appliquent conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts et selon les modalités convenues en Conseil d'Administration du 17 mai 2016.

Rappel des modalités du Cas n°2 : quand le montant à rembourser est supérieur à 100 euros mais inférieur à 5% du capital détenu à la date de la demande, alors 50% des parts demandées sont remboursées suite à l'assemblée de l'exercice qui suit la demande ; et les autres 50% de parts remboursées suite à l'assemblée de l'année suivante.

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande du **Collectif Ouishare** (domicilié chez M. Samuel Roumeau à Paris) par mail en date du 13 février 2023, d'être remboursé par anticipation **de 5 parts sociales**, décide d'effectuer le remboursement des parts. 3 parts de 100 euros ont été remboursées suite à l'AG 2024, et décide d'effectuer le remboursement de 2 parts de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée. Ce collectif sort du sociétariat de la Scic.

5^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts, deuxième moitié, sans perte de qualité

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de monsieur **Alain Guillet**, domicilié à Lus-la-Croix Haute, par courrier en date du 15 février 2024, d'être remboursé par anticipation de 4 parts sociales sur les 5 parts qu'il détient. La Scic a décidé de rembourser 2 parts de 100€ suite à l'AG 2024 et décide d'effectuer le remboursement de 2 parts de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée.

6^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts, deuxième moitié, sans perte de qualité

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de monsieur **Bruno Robinne**, domicilié à Saint-Andéol-en-Quint, par courrier en date du 2 février 2024, d'être remboursé par anticipation de 10 parts sociales sur les 11 parts qu'il détient. La Scic a décidé de rembourser 5 parts de 100€ suite à l'AG 2024 et décide d'effectuer le remboursement de 5 parts de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée.

7^{ème} résolution : remboursement anticipé de parts, deuxième moitié, sans perte de qualité

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de madame **Anne-Thérèse Robinne**, domiciliée à Saint-Andéol-en-Quint, par courrier en date du 2 février 2024, d'être remboursé par anticipation de 10 parts sociales sur les 11 parts qu'il détient. La Scic a décidé de rembourser 5 parts de 100€ suite à l'AG 2024 et décide d'effectuer le remboursement de 5 parts de 100 euros, dans un délai de 1 mois suivant la présente assemblée.

8^{ème} résolution : suite à Décès Cession de titres participatifs

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la demande de la famille Hugand, suite au décès de Monsieur Jean-Paul Hugand, porteur de 6 titres, pour un montant de souscription de 300€. Ces titres seront cédés à son épouse Madame Colette Hugand, elle-même porteuse de 6 titres après approbation de l'AG 2025.

9^{ème} résolution : agrément de nouveaux sociétaires

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration accepte les candidatures au sociétariat, des demandeurs de ce jour selon la liste présentée et jointe au procès-verbal :

Entrées 2024 et 2025	Catégorie	Part
Alauze Françoise	C5.Sympathisants	1 part 100€
Combet Odile	C5.Sympathisants	1 part 100€
Dupraz Stéphanie	C5.Sympathisants	1 part 100€
Flandrin Marie-Christine	C5.Sympathisants	1 part 100€
Fulchiron Guillaume	C5.Sympathisants	1 part 100€
Le Moal Jean-Jacques	C5.Sympathisants	1 part 100€
Lelong Anne-Claire	C5.Sympathisants	1 part 100€
Richaud Marie-Christine	C5.Sympathisants	2 parts 200€
Schmitt Annick	C5.Sympathisants	1 part 100€
Tournillon Nathalie	C5.Sympathisants	1 part 100€

10^{ème} résolution : agrément de parts supplémentaires à des sociétaires

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration accepte les apports de parts au sociétariat, des demandeurs de ce jour selon la liste présentée et jointe au procès-verbal :

Apport de parts	Catégorie	Parts
De Blois Marie-Laure Association Chantraine	B3.Clients/usagers	2 parts 200€

11^{ème} résolution : renouvellement de mandat de membre du conseil d'administration

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de **Michel Leclercq, au nom de l'association Le Monastère de Sainte Croix**, et décide de renouveler en qualité d'administrateur **Michel Leclercq, au nom de l'association Le Monastère de Sainte Croix**, domicilié à Montlaur-En-Diois, pour un mandat de 3 exercices.

12^{ème} résolution : renouvellement de mandat de membre du conseil d'administration

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de **l'Association Valdec'Quint** et décide de renouveler le mandat de la personne représentant l'association, Madame ou Monsieur , domicilié à Saint-Julien en Quint, pour un mandat de 3 exercices.

13^{ème} résolution : élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale des associés de la **Société Nouveau Monastère** ayant reçu sa candidature décide d'accepter la candidature en qualité d'administratrice de **Madame Fanny Mazure**, domiciliée à Die, pour un mandat de 3 exercices.

L'administratrice susnommée certifie n'être soumise à aucune interdiction de gérer et administrer une société.

14^{ème} résolution : élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale des associés de la **Société Nouveau Monastère** ayant reçu sa candidature décide d'accepter la candidature en qualité d'administrateur de **Monsieur Pierre-Antoine Landel**, domicilié à Valence, pour un mandat de 3 exercices.

L'administrateur susnommé certifie n'être soumis à aucune interdiction de gérer et administrer une société.

15^{ème} résolution : élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale des associés de la **Société Nouveau Monastère** ayant reçu sa candidature décide d'accepter la candidature en qualité d'administrateur de **Madame Marie-Christine Flandrin**, domiciliée à Espenel, pour un mandat de 3 exercices.

L'administratrice susnommée certifie n'être soumise à aucune interdiction de gérer et administrer une société.

16^{ème} résolution : élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration

17^{ème} résolution : pouvoir pour les formalités jour de l'AG

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'un original ou d'une copie des présentes, afin d'accomplir toutes les formalités requises par la Loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

18^{ème} résolution : pouvoir pour la régularisation des formalités des exercices antérieurs

L'Assemblée, après avoir été informée des problèmes techniques de dépôt des formalités et dépôt des comptes sur le nouveau guichet unique INPI, donne également tous pouvoirs aux porteurs d'un original ou d'une copie des présentes, afin d'accomplir ou de régulariser toutes les formalités requises par la Loi en conséquence des résolutions des AG de 2023 et 2024.

Rapport voté en Conseil d'Administration le 31 mars 2025.

Nous souhaitons que ce rapport complet emporte votre approbation et que vous voudrez bien donner au Conseil quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Le Conseil d'Administration.